



Administration Communale
Chemin du Collège 2
1433 Suchy

024 / 441 87 40
commune@suchy.ch

Demande d'autorisation municipale Formulaire de demande d'abattage / élagage d'arbre(s)

Bases légales : Art. 14, 15 et 16 de la Loi sur la
protection du patrimoine naturel et paysager
(LPrPNP)

1. AUTEUR DE LA DEMANDE

Nom ROULET Prénom JOANNE et STEPHANE
Adresse : OCHETTES 15 NPA : 1433 Localité : SUCHY
Téléphone Adresse e-mail :

2. LOCALISATION DE LA DEMANDE

Adresse : CHERIN DES OCHETTES 15, 1433 SUCHY
Parcelle n° : 505-2

3. OBJET DE LA DEMANDE - IMPACTS PATRIMOINE ARBORÉ (Art. 15 LPrPNP)

No plan	Essence à abattre et âge	Circonférence à 1 m du sol	Hauteur en m	Essence compensatoire Art. 16 LPrPNP	Motif			
					M1	M2	M3	M4
1	<u>BOULEAU, 16ans</u>	<u>4 troncs 80cm/65 60 et 48</u>	<u>7m</u>	<u>2-3 Hibiscus</u>				<u>X</u>
2								
3								
4								

M1 : risque sécuritaire ou phytosanitaire avéré
M2 : entrave avérée à l'exploitation agricole
M3 : impératif de construction ou d'aménagement
M4 : Autre, à préciser :

Proche limite parcelle, nuit à son ensoleillement (chez la voisine)

4. DOCUMENTS A FOURNIR :

Plan de situation ou croquis précisant l'emplacement des arbres à abattre/élaguer et des arbres compensatoires (croix assortie du numéro selon liste).

Photos du ou des arbres à abattre

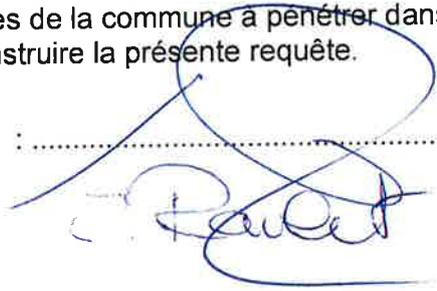
RECU le

18 JUL. 2025

5. SIGNATURE ET AUTORISATION D'ACCÈS

La signature ci-dessous autorise les personnes assermentées de la commune à pénétrer dans la (les) parcelle(s), même en l'absence du propriétaire, afin d'instruire la présente requête.

Date : 16/7/2025 Signature :



6. DECISION MUNICIPALE :

La Municipalité, dans sa séance du 21.7.2025 a décidé d'autoriser l'abattage/élagage.

Affichage au pilier public pendant 30 jours

Du 22.7.2025 au 21.08.2025

La Municipalité

Le dossier complet peut être consulté à l'administration communale

